

# Biodiversité et économie



# Biodiversité et économie

## L'actualité

L'ONG internationale WWF a publié en septembre 2020 un rapport faisant état d'un fort déclin des populations de vertébrés sauvages. Si les activités humaines sont à l'origine de la perte de biodiversité sur Terre, ce recul est aussi nuisible pour le système économique.

Le WWF a publié jeudi dernier son rapport « Planète vivante », une analyse scientifique réalisée tous les deux ans pour mesurer l'état de la biodiversité sur la planète. Selon ce rapport, **la taille moyenne des populations de vertébrés sauvages (mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles et poissons) a décliné de 68 % entre 1970 et 2016.**

Ce chiffre appelé « **Indice Planète Vivante** » est calculé par la Société zoologique de Londres, une société savante, à partir de données scientifiques collectées sur 21 000 populations de plus de 4 000 espèces de vertébrés. En mai 2019, l'IPBES, un groupe international d'experts sur la biodiversité mis en place par l'ONU en 2012, estimait qu'environ 1 million d'espèces animales et végétales étaient menacées d'extinction au cours des prochaines décennies. Les êtres humains sont « **en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies** », déclarait alors le président de l'IPBES, Robert Watson.

## L'éclairage : Ce qu'est la biodiversité

Contraction de l'expression « diversité biologique », la biodiversité est définie par l'ONU comme la « variabilité des organismes vivants de toute origine », qu'il s'agisse de plantes, d'animaux ou de micro-organismes. Elle « comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes ». En 1992, 150 dirigeants politiques ont adopté la Convention sur la diversité biologique (CDB), un traité international reconnaissant pour la première fois la préservation de la biodiversité comme une « **préoccupation commune à l'humanité** » et une **composante clé du développement durable**. Ce texte juridiquement contraignant est aujourd'hui ratifié par 195 pays ainsi que par l'UE. Les États-Unis sont le seul grand pays à ne pas l'avoir signé. À l'origine, la CDB prévoyait d'enrayer la perte de biodiversité d'ici 2010. Cet objectif n'a pas été atteint.

## Les causes du déclin

Après avoir étudié l'ensemble des données scientifiques disponibles, l'IPBES a publié en 2019 un rapport analysant les causes à l'origine du déclin de la biodiversité à l'échelle mondiale. Il a distingué cinq facteurs principaux et, pour la première fois, les a classés en fonction de leur impact. Il en résulte que le facteur affectant le plus la nature est le **changement d'usage des terres**, en grande partie à des fins agricoles, et de la mer. Les autres facteurs sont, par ordre d'importance décroissante, **la surexploitation des espèces** (surpêche, abattage excessif de bois de chauffage, épuisement des terrains agricoles, etc.), **le dérèglement climatique**, **la pollution** (plastiques, solvants, pesticides, etc.) et **les espèces invasives** disséminées par les êtres humains. Ces cinq facteurs sont tous liés à des activités humaines et le plus souvent à des activités économiques.

## 49 milliards de dollars

À l'échelle mondiale, **les financements nationaux en faveur de la préservation et de l'utilisation durable de la biodiversité** (réhabilitation de zones naturelles, réintroduction d'espèces, etc.) s'élevaient à 49 milliards de dollars en 2015, selon un rapport publié en 2019 par l'OCDE [PDF], une organisation qui réunit 37 pays parmi les plus développés du monde. Ils sont 10 fois moins importants que les financements pouvant « être dommageables pour la biodiversité », précisait l'institution. En effet, les subventions aux énergies fossiles et les aides publiques à l'agriculture représentaient en 2015 un flux de 500 milliards de dollars.

## Le rôle de la biodiversité pour l'économie

Organisée en écosystèmes, la biodiversité fournit de nombreux services aux êtres humains, appelés « **services écosystémiques** ». En 2005, l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, une mission mise en place par l'ONU et composée de plus d'un millier d'experts, a estimé que la biodiversité fournissait quatre catégories de services écosystémiques, dont ceux d'approvisionnement (produits issus des écosystèmes tels que les biens alimentaires, l'eau douce, les fibres pour les textiles, etc.) et de régulation (pollinisation des cultures, fertilité des sols, épuration de l'eau, protection contre les inondations, etc.). Dans son rapport publié en 2019, l'OCDE note que **la majorité des médicaments sont issus de la biodiversité** (plantes, animaux ou micro-organismes). C'est par exemple le cas de plus de 80 % des médicaments anticancéreux approuvés entre 1981 et 2014. L'OCDE s'inquiète du fait que la mise au point de nouveaux traitements s'amenuise à mesure que la biodiversité décline.

## La valeur économique de la biodiversité

Le fait de raisonner à partir des services écosystémiques permet aux économistes de donner une valeur monétaire à la biodiversité. Par exemple, comme la pollinisation par les animaux (abeilles, oiseaux, chauves-souris, etc.) contribue directement à la production végétale mondiale à hauteur de 5 % à 8 %, la disparition de ces pollinisateurs coûterait entre 235 milliards et 577 milliards de dollars par an, selon l'IPBES.

Pour l'économiste indien Pavan Sukdev, **l'apparente gratuité de la nature est la cause sous-jacente de la destruction de la biodiversité**. Fervent défenseur de l'évaluation économique des services écosystémiques, il estime qu'elle permet aux décideurs publics de réaliser de meilleurs arbitrages, par exemple en obligeant des investisseurs à compenser la destruction d'un écosystème protégé en finançant la préservation d'un autre espace équivalent.

D'autres économistes critiquent cette approche. Le Français Jean-Marie Harribey soutient qu'il n'est **pas possible de compenser réellement par des moyens financiers les dégâts causés à la nature**.

## Pour aller plus loin

### BIODIVERSITÉ EN FRANCE

Le Conseil d'analyse économique, qui réunit des économistes chargés de conseiller le Premier ministre, a publié la semaine dernière **un rapport sur les réponses économiques à apporter au déclin de la biodiversité en France**. Il recommande d'accroître les investissements en faveur de la préservation des écosystèmes, en particulier en profitant du plan de relance décidé en réponse à la crise liée au Covid-19.

→ Lire le rapport [PDF].

### PAS DE PRIX

Dans le site The Conversation, un média publiant des articles d'universitaires, les professeurs de management environnemental et de sociologie Bram Büscher et Robert Fletcher **critiquent l'évaluation économique des services écosystémiques**. Ils estiment que le fait de donner un prix à la nature va accélérer sa détérioration, au lieu de la préserver.

→ Lire leur analyse.

Source : <https://www.brief.eco/>